



# HERBEUMONT INFOS

Bulletin communal d'information

Septembre 1993

N°12

Editeur responsable : Julien GENGOUX, Bourgmestre

## EDITORIAL

Sans illusions, la vie serait bien triste !

Si j'en ai perdu quelques-unes, il m'en reste cependant encore assez pour espérer.

Espérer par exemple que se réalise le souhait exprimé en février 1989 dans le premier n° de "Herbeumont Infos", à savoir que celui-ci serve à établir un dialogue fructueux entre les habitants de notre commune et ceux qui la gèrent.

J'ai rappelé ce souhait dans le n°8 de juin 1991 en signalant que les colonnes de notre journal restaient ouvertes à tous ceux qui acceptent de dialoguer avec nous de bonne foi et en toute franchise.

Force m'est de constater que mon appel n'a pas été entendu et que ce n'est pas encore cette fois que "Herbeumont Infos" aura son "courrier des lecteurs".

Pourtant, je continue à espérer qu'un jour cette rubrique deviendra réalité... et que la franchise sera la règle pour tous.

On peut toujours rêver ...

Le Bourgmestre,

J. GENGOUX

Périodique  
Bureau de dépôt  
6880 BERTRIX

# SERVICE TOURISME

Agence Commerciale SNCB  
avenue de la Gare 61 — 6700 ARLON

District Sud-Est  
Tél.: 063/22 41 15

## ARTICLE DE PRESSE

" Dans le cadre de l'ANNEE EUROPEENNE des SENIORS et de la SOLIDARITE ENTRE les GENERATIONS, l'Association provinciale des Seniors du Luxembourg organise, en collaboration avec l'Agence Commerciale S.N.C.B. d'Arlon et la North Sea Ferries, une MINI-CROISIERE PROMOTIONNELLE de 3 jours vers HULL et YORK (Grande Bretagne). Il s'agit de l'opération intitulée "PARENTS INTERDITS".

En effet, ce voyage est RÉSERVE EN PRIORITE aux GRANDS-PARENTS accompagnés de leurs PETITS ENFANTS (moins de 12 ans), c'est-à-dire minimum 2 grands-parents et 1 petit enfant, ou bien minimum 1 grand-parent et 2 petits enfants.

- Départ mercredi 3 novembre prochain (pendant le congé scolaire de Toussaint), au plus tard avec le train de 11 h 53 à Arlon avec arrivée à Zeebrugge à 16 h 14 pour le transfert en autocar jusqu'au bateau qui appareille à 18 h 00;
- Repas copieux puis soirée à bord avec possibilité de divertissement au choix : piano-bar, cinéma, discothèque, casino, etc... ;
- par 3 ou 4 personnes, logement en cabine de luxe avec W.C., douche et lavabo dans chacune d'elle;
- le jeudi matin, petit déjeuner anglais avant le débarquement à Hull à 8 h 00;
- Circuit en autocar jusqu'à la jolie ville médiévale de YORK (1300 ans d'histoire);
- Journée libre sur place avec de nombreuses visites possibles au choix :
  - le YORVIK MUSEUM (Musée des Vikings à ne pas rater);
  - le MINSTER (l'une des plus belles Cathédrales d'Angleterre);
  - le CASTLE FOLK MUSEUM (rues anciennes avec boutiques, artisanat, etc...);
  - le MUSEE des CHEMINS de FER (le plus grand d'Europe);
  - les SHAMBLES (petites rues commerçantes typiques), etc... etc... ;
- dans l'après-midi, retour en autocar à Hull pour réembarquer dans le même navire qui appareille à 18 h 00;
- de nouveau, repas copieux, soirée distrayante et logement à bord;
- arrivée à Zeebrugge le vendredi à 8 h 30 et débarquement APRES le petit déjeuner;
- retour par train au choix avec la possibilité de s'arrêter à BRUGES ou à BRUXELLES.

N.B. Pour tous les repas à bord, il y a plusieurs plats chauds et froids A VOLONTE, avec thé, café, et desserts aux dîners.

PRIX PROMOTIONNEL valable uniquement au départ du 3.11, pour l'ensemble des prestation.

- 8.430 F par cabine de luxe pour 3 personnes
- 10.310 F par cabine de luxe pour 4 personnes

A noter que dans les mêmes conditions, avec le prix normal "Famille" (maximum 4 pers.) le même voyage coûterait 24.330 F en cabine intérieure.

Ces PRIX EXCEPTIONNELS sont réservés aux membres des clubs affiliés à l'association provinciale des Seniors; pour les non-membres, un supplément de 100 F par personne est demandé.

Le NOMBRE de PLACES étant LIMITE, il est fortement conseillé, si vous êtes intéressé(e) de contacter rapidement le Secrétariat de l'Association Provinciale des Seniors du Luxembourg à Saint-Hubert au n° de téléphone 061.612926. Ne seront officiellement accepté(e)s, que celles et ceux dont le paiement sera rentré à la date de clôture des inscriptions fixée au 13 octobre prochain. au numéro de compte 800-2087430-68 de l'Asbl

Pour ne léser personne et permettre à chacun de goûter aux joies de la MINI-CROISIERE, la SNCB et la North Sea Ferries proposent d'ouvrir ce voyage non plus seulement aux grands-parents avec enfants, mais aussi à toute autre personne du 3ème Age (parrain, marraine, grand oncle, grande tante, etc.), même si elle n'a pas eu la joie d'avoir des petits enfants, ceci bien entendu **DANS LA LIMITE DES PLACES QUI RESTERONT DISPONIBLES A LA DATE DE CLOTURE LE 13 OCTOBRE.** De toutes façons, une solution intéressante sera proposée à celles et ceux qui ne pourraient être inscrits faute de place."

## Nouvelles brèves relatives aux travaux

### I. Travaux récemment réalisés ou en cours de réalisation

1. Restauration intérieure de l'église d'Herbeumont : (1.487.442 + 455.625)	1.943.067
2. Restauration intérieure de l'église de Straimont :	1.186.021
3. Restauration intérieure de l'église de Martilly :	1.125.935
4. Extension d'égoûts au Vivy à Herbeumont :	889.525
5. Amélioration des chemins n° 31 et 3 du Chasselet et du Mont à Martilly :	5.130.344
6. Amélioration des rues du Moulin, de la Motte et de la Faloise à Straimont :	2.823.100
7. Réfection de murs de soutènement rue de la Pierrée et de la Cochette à Martilly :	3.534.099
8. Renouvellement de la conduite d'eau rue de la Faloise à Straimont :	265.915

### II. Travaux dont la réalisation débutera prochainement

1. Aménagement de chemins agricoles à Straimont et Saint-Médard :	3.731.906
2. Maison de village d'Herbeumont :	
a) gros-oeuvre :	14.661.553
b) chauffage, électricité :	4.722.213
c) abords :	5.060.897
3. Restauration ruines du Château d'Herbeumont : (1ère phase)	10.305.722
4. Rampe d'accès à l'église d'Herbeumont :	479.685
5. Renouvellement des châssis fenêtres et portes au presbytère de Saint-Médard :	737.516

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU

Herbeumont, le 21 septembre 1993

COMMUNE D'HERBEUMONT CP 6887

TEL.  
(061) 41 14 10



C. G. B.  
091-0005059-44

# CHASSE

pour la saison 1992-1993

## DATES DES BATTUES.

### 1. Chasse d'Herbeumont.

Vendredi 15 octobre  
Vendredi 19 novembre  
Samédi 11 décembre

### 2. Chasse de Saint-Médard (Forêt d'Herbeumont.)

Vendredi 1er et mercredi 20 octobre  
Vendredi 12 novembre  
Vendredi 17 décembre

### 3. Forêt Domaniale d'Herbeumont.

Samedi 16, dimanche 17 et lundi 18 octobre  
Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 novembre  
Samedi 27, dimanche, 28 et lundi 29 novembre  
Samedi 18 et dimanche 19 décembre

### 4. Herbeumont (Boult.)

Samedi 9 et dimanche 10 octobre  
Samedi 13, dimanche 14 et lundi 15 novembre  
Samedi 11 et dimanche 12 décembre

### 5. Chasse de Saint-Médard (Tantonnelle.)

Samedi 23 octobre  
Samedi 6 et samedi 20 novembre  
Samedi 4 décembre

### 6. Chasse du Frety à Straimont.

Dimanche 17 octobre  
Dimanche 7 et lundi 29 novembre  
Dimanche 19 décembre

### 7. Chasse de Wanchie à Martilly.

Samedi 16 octobre  
Samedi 6 et samedi 27 novembre  
Samedi 11 décembre

### 8. Chasse de Cléchamps.

Samedi 16, dimanche 17 et lundi 18 octobre  
Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 novembre  
Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 novembre  
Samedi 18 et dimanche 19 décembre

### 9. Chasse de Tamzissart.

Jeudi 14 octobre  
Jeudi 25 novembre  
Mercredi 29 décembre

## A V I S

Le relevé des consommations d'eau se fera dans le courant des mois de novembre et de décembre prochains.

Il est demandé aux personnes qui seraient absentes pendant cette période de prendre les dispositions nécessaires afin de permettre à l'agent chargé du relevé d'avoir accès au compteur.

Le nom de la personne de confiance à qui la clef de l'habitation est confiée doit être communiqué à l'administration communale. Les personnes intéressées peuvent aussi faire elles-mêmes le relevé de leur consommation d'eau l'avant-dernier jour ouvrable qui précède leur absence et le remettre ce jour-là à ladite administration en vue d'un contrôle éventuel.

On rappelle la disposition suivante du règlement communal en la matière :  
 "quand la consommation d'eau ne peut être calculée pour une année déterminée en raison de l'impossibilité pour le délégué de la Commune d'avoir accès au compteur, par suite de l'absence prolongée du locataire de ce compteur pendant la période du relevé ou pour toute autre cause, la redevance sera fixée en majorant de 20 % la dernière consommation annuelle réellement vérifiée par ledit délégué, étant entendu que, dans ce cas, la consommation d'eau à facturer ne peut jamais être inférieure à 20 m<sup>3</sup>"

\* \* \*

### Heures d'ouverture

#### Administration communale

##### \* service population, état civil :

du lundi au vendredi : de 9h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. (\*)

les 2e et 4e mercredis de chaque mois : jusqu'à 19 h. (excepté jour férié)

Tél. 41.14.10

##### \* bureau de police :

du lundi au vendredi : de 9 h. à 12 h.

Tél. 41.14.24

#### Parc à conteneurs

du lundi au vendredi : de 14 h. à 18 h.

samedi : de 9 h. à 18 h.

Tél. 41.44.93

(\*) Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le vendredi 29 octobre toute la journée.

## C.P.A.S. HERBEUMONT

**L'action du C.P.A.S. ne se limite pas à l'octroi d'une aide financière**

-Pouvez-vous bénéficier d'allocations de remplacement de revenus, d'intégration, de complément du revenu garanti pour personnes âgées?

-Pouvez-vous être exonéré du paiement d'une redevance?

-Comment introduire une demande, constituer un dossier, où l'introduire?

-Quelle procédure adopter?

-Où s'informer?

**Osez franchir la porte du C.P.A.S.!**

Les services sociaux du C.P.A.S. sont à votre service pour vous écouter et vous aider. -Information au public, orientation vers d'autres services, contacts avec les organismes de sécurité sociale, organisation de services d'aide à domicile (service d'aide familiale aux personnes âgées, service d'aide ménagère, repas à domicile, télévigilance,.....)

**Connaître ses droits, c'est pouvoir en bénéficier.**

**Permanences de l'assistante sociale- Melle Véronique DE LAMOTTE- à la maison communale à Herbeumont, les lundis et mercredis de 9 à 12 heures. Les lundis et mercredis de 14 à 16h et les jeudis de 9 à 12h sur rendez-vous. (tél: 41 33 91)**

**Vous pouvez vous assurer des services du secrétaire-Mr Albert FONTAINE- tous les jours ouvrables de 9 à 12 h et de 13 à 15 h au bureau communal (tél: 41 14 10)**

**ou contacter le président- Mr Christian LEROY à Straimont- pour tous renseignements. (tél: 27 73 45)**

# C.P.A.S. HERBEUMONT

## Service d'aide aux familles et aux personnes âgées.

Le C.P.A.S. de Herbeumont met l'accent pour le maintien à domicile des personnes malades, âgées ou handicapées.

Une convention lie le C.P.A.S. de Herbeumont et L'AIDE FAMILIALE RURALE de Bertrix, dont la mission consiste à aider les personnes qui ont des difficultés familiales ou ménagères.

Le C.P.A.S. intervient dans le prix coûtant de l'aide accordée. Il inscrit chaque année à son budget le montant nécessaire pour répondre aux besoins de ses administrés. En 1992, une somme de plus de 250 000-F a été consacrée par le C.P.A.S. de Herbeumont à l'intervention des prestations effectuées par les aides familiales rurales.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les AIDES FAMILIALES RURALES, rue de la jonction, 10b à Bertrix (tél: 41 38 81) ou votre C.P.A.S.

## Repas à domicile

Depuis plus d'un an, les personnes handicapées ou du 3ème âge des anciennes communes de St-Médard et de Straimont, ont la possibilité d'obtenir pour le midi, un repas chaud à domicile pour tous les jours de la semaine.

Des contacts et des accords ont en effet été pris entre le C.P.A.S. de Herbeumont et les C.P.A.S. de Bertrix et de Neufchâteau.

Les demandeurs paient le prix de revient du repas, tandis que le C.P.A.S. de Herbeumont supporte l'investissement du matériel de cuisine et le coût de la distribution.

Pour la section de GRIBOMONT et le quartier de la GARE de St-MEDARD, la distribution des repas est assurée par le C.P.A.S. de Bertrix. Le coût du repas est de 170 francs pour le consommateur.

Pour la section de SAINT-MEDARD et l'ancienne commune de STRAIMONT, la distribution des repas est assurée par le C.P.A.S. de Neufchâteau. Le coût du repas est de 155-francs.

(ces prix peuvent être revus chaque année).

Il existe toujours pour les personnes de la commune, handicapées ou ayant au moins 60 ans, la possibilité de prendre le repas de midi au home "La Bonne Espérance" à HERBEUMONT.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter votre C.P.A.S.

## Meubles de seconde main

L'Administration Communale vient de mettre à la disposition du C.P.A.S. un local pour l'entrepôt de meubles de seconde main (tables, chaises, fauteuils, lits, etc...) encore utilisables et par conséquent en bon état, dont des personnes voudraient se défaire gratuitement.

Ces meubles qui devront être utilisés pour les besoins du ménage, pourront être mis à la disposition de personnes habitant la commune et qui en font la demande.

Un salon (un divan + 2 fauteuils), un fauteuil, un parc pour enfant, un landau et une chaise pour enfant sont actuellement disponibles à l'entrepôt.

Vous désirez des renseignements complémentaires, prenez contact avec votre C.P.A.S.

Christian LEROY  
Président du C.P.A.S.

# **COMMUNE D'HERBEUMONT**

## **Importante vente de matériel et mobilier désaffectés à Straimont**

---

Le samedi 2 octobre 1993 à 14 heures, à l'atelier communal de Straimont, il sera procédé à la vente publique aux enchères de ce qui suit:

Canoë-kayak (5m), vélos, mobylette, bouchonneuse, lave-bouteilles, bascule à plateau, flipper électrique, football de table (kicker), portes, chaises, escaliers, poêle à mazout, lampes, balustrade, tracteur et remorque, tombereau, etc.

Pour visite: la veille: de 13h. à 16h. - Le jour de la vente: de 10h. à 14 h.

La vente se fait au comptant, majoration de 10 % pour les frais.

Pour le Collège:

Le Secrétaire,  
A. FONTAINE

Le Bourgmestre,  
J. GENGOUX